

ASSEMBLÉE NATIONALE9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 2076

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 25 QUATERDECIES

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« conseil départemental »,

le mot :

« Département-Région ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.